MAÎTRISER SON ÉNERGIE

CONSEIL EN ÉNERGIE PARTAGÉ - CEP

La mission de Conseil en Énergie Partagé (CEP) proposée par le SICECO permet aux adhérents de maîtriser leur facture d'énergie et de mettre en place une véritable politique d'efficacité énergétique. Cette mission est soutenue financièrement par l'Union européenne, l'ADEME et la Région.

Soutenu par

Depuis 2007

235 missions | **1 525** bâtiments | **660 104 m²** visités

En 2020

26 nouvelles missions programmées, **22** bilans énergétiques globaux réalisés, **156** visites en collectivité effectuées et **56** dossiers de CEE traités par **4,8** CEP et **1** assistante CEE

Focus sur 68 collectivités

Entre **2015** et **2019** :

- **3 611 MWh** consommés en moins (- 17 %)
- **300 313 €** dépensés en moins en énergie (- 16 %)
- **503 t** CO_2 émis en moins (- 13 %)

3 programmes de subventions depuis 2017

104 dossiers (en cours ou traités) pour **1 797 076 €** de subventions attribuées dont 1 311 923 € pour 34 rénovations « BBC », 480 582 € pour 67 rénovations « non BBC » et 4 571 € pour 3 dossiers de régulation/télégestion

CEE (Certificat d'Économies d'Énergie) depuis 2009

1 601 dossiers traités
18 108 luminaires et horloges rénovés
156 GWh cumac déposés
656 885 € de gains pour le SICECO

250 collectivités accompagnées
860 travaux valorisés
208 GWh cumac déposés
591 158 € redistribués aux adhérents

RÉALISER DES ÉCONOMIES

GROUPEMENT D'ACHATS D'ÉNERGIES

Depuis la fin des tarifs réglementés de vente d'électricité et de gaz pour les gros consommateurs, le SICECO, en partenariat avec les autres syndicats d'énergies de Bourgogne, puis de Bourgogne-Franche-Comté, propose aux acheteurs publics et privés (hors particuliers) de Côte-d'Or un groupement d'achats afin de bénéficier des meilleurs tarifs.

Depuis 2014

13 groupements d'achats (7 gaz et 6 électricité) | **506** membres | **6 414** sites représentant 150 GWh/an consommés

Quels résultats

3,8 millions € d'économies pour les membres

8 % de la facture énergétique

SICECO, territoire d'énergie Côte-d'Or

Constitué en 1947, le SICECO est un syndicat mixte fermé agissant sur le territoire de la Côte-d'Or et regroupant 675 communes et 18 Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) à fiscalité propre.

Fondé sur les grands principes de la solidarité intercommunale, il participe activement à l'aménagement du territoire, au service des élus et des usagers. Tout en respectant l'environnement, il favorise le développement économique et la qualité de vie.

Le SICECO opère dans les domaines suivants : distribution publique d'électricité, de gaz et de chaleur, éclairage public, énergie (maitrise de l'énergie et énergies renouvelables), bornes de recharge pour véhicules électriques, cartographie et service d'information géographique, technologie de l'information et de la communication, communications électroniques.

Réalisation : service communication du SICECO avec les données de la cellule énergie - Imprimé par S2e à 100 exemplaires sur papier certifié - Novembre 2021 - Crédits photographiques : © SICECO sauf photovoltaïque : © BF Énergie, maison : © Jiri Hera - Fotolia.com - Picto grammes : © SICECO et Fotolia.com

9A rue René Char - BP 67454
21074 DIJON CEDEX
Tél : 03 80 50 99 20
contact@siceco.fr
www.siceco.fr

Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux

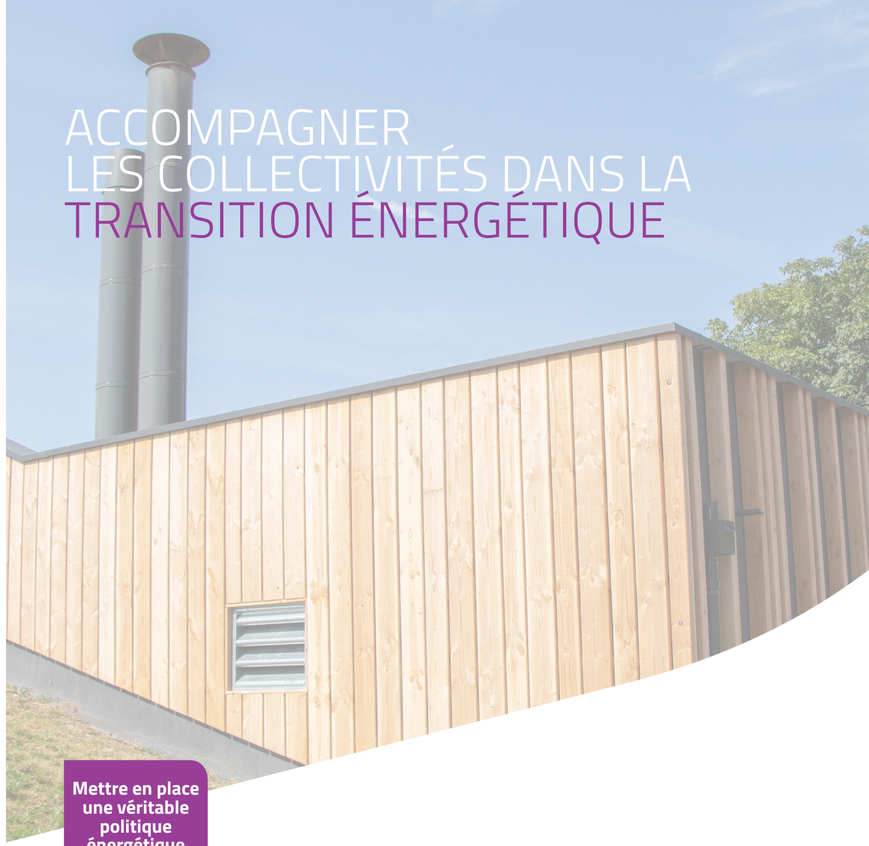

ACCOMPAGNER LES COLLECTIVITÉS DANS LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Mettre en place une véritable politique énergétique

EN AGISSANT SUR LA PRODUCTION ET LES CONSOMMATIONS

Le SICECO, territoire d'énergie Côte-d'Or, propose des solutions pour permettre à ses adhérents de s'engager dans la transition énergétique.
Bilan 2020

Le service public des énergies en Côte-d'Or

DÉVELOPPER LES ÉNERGIES RENOUVELABLES

BOIS-ÉNERGIE

En partenariat avec le Conseil départemental de la Côte-d'Or et l'Office National des Forêts (ONF), le SICECO participe à la Mission Bois-Énergie de Côte-d'Or (MBE 21), chargée d'accompagner les communes et les EPCI dans leurs projets de chaufferies bois.

Cette mission est soutenue financièrement par :

UNION EUROPÉENNE — Financé par RÉPUBLIQUE FRANÇAISE — RÉGION BOURGOGNE FRANCHE COMTÉ

Régie Côte-d'Or Chaleur (depuis 2016)

1 réseau de chaleur en fonctionnement à Bligny-sur-Ouche

515 m de réseau, **6** bâtiments raccordés représentant **7 153 m²** chauffés

0,6 GWh/an de fioul/gaz substitué
196 t/an de bois consommé

590 000 € de travaux dont 332 000 € de subventions

147 t/an CO_2 émis en moins

1 réseau de chaleur en fonctionnement à Saulieu

980 m de réseau, **7** bâtiments raccordés représentant **4 777 m²** chauffés

309 t/an de bois consommé

1 000 000 € de travaux dont 600 000 € de subventions

231 t/an CO_2 émis en moins

1 réseau de chaleur en étude à Fontaine-Française

835 m de réseau, **11** bâtiments raccordés (via **8** sous-stations) représentant **16 000 m²** chauffés

625 t/an de bois consommé

1 400 000 € de travaux dont 859 000 € de subventions

400 t/an CO_2 émis en moins

AUTRES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Fort de son expérience sur les réseaux énergétiques, le SICECO est, pour ses adhérents, l'interlocuteur privilégié lorsqu'il s'agit de développer un projet d'énergie renouvelable. Il les accompagne depuis l'analyse d'opportunité jusqu'à la réception des travaux.

À la lumière des résultats techniques et économiques des études, si la collectivité souhaite investir, elle peut faire appel à la SEML Côte-d'Or Énergies ou à tout autre développeur privé.

Trois catégories de projets existent : la production d'électricité (éolien, photovoltaïque, hydraulique, méthanisation, ...), de chaleur (bois-énergie ci-contre, méthanisation, solaire thermique, déchet, géothermie, ...) ou de biogaz.

Éolien

3 projets en développement par la SEML Côte-d'Or Énergies

23 éoliennes de 3 à 4,5 MW

2 000 à 2 700 hepp (nombre d'heures équivalent pleine puissance = unité utilisée pour estimer la production)

Quels résultats ?

EXEMPLE POUR 1 PARC DE 6 ÉOLIENNES DE 4,5 MW

63 000 MWh/an d'électricité produite

4 millions €/an de recettes prévisionnelles

26 800 foyers alimentés (hors chauffage)

Photovoltaïque

16 centrales en toiture construites par BF Énergie, filiale de la SEML Côte-d'Or Énergies

2,6 MW_c de puissance installée
3 050 MWh/an d'électricité produite
16 MW_c en développement

1 300 foyers alimentés (hors chauffage)
310 000 €/an de recettes

3 projets de centrales photovoltaïques au sol totalisant **12 MWc**

Méthanisation

2 projets accompagnés par le SICECO et dont la SEML pourrait être actionnaire

EXEMPLE POUR 1 PROJET DE 500 kW_e

9 500 MWh/an de gaz produit correspondant à la consommation de plus de 650 foyers

1 250 000 €/an de recettes prévisionnelles

Hydroélectricité

2 projets en attente de développement (43 et 103 kW) par la SEML Côte-d'Or Énergies

EXEMPLE POUR 1 CENTRALE DE 43 kW_c

255 MWh/an d'électricité produite

110 foyers alimentés (hors chauffage)

38 000 €/an de recettes prévisionnelles

AMÉNAGER LE TERRITOIRE

LA PLANIFICATION ÉNERGÉTIQUE TERRITORIALE

Ce service, créé en 2016, permet au SICECO d'offrir à ses adhérents un accompagnement ou une mise en œuvre de tous les plans d'actions s'inscrivant dans une démarche de planification énergétique du territoire et/ou d'élaboration d'un schéma énergétique global (TEPos, TEPCV, PCET, PCAET, CTE, ...). Ainsi, la mise en œuvre d'une politique énergétique globale est facilitée. Le SICECO a publié en décembre 2020 en collaboration avec les élus et de nombreux partenaires institutionnels locaux, le guide « Vers un aménagement du territoire performant et sobre en énergie », pour permettre aux adhérents de mieux appréhender la place de l'énergie dans les documents de planification des territoires (SCoT, PLUi, PLU, ZAC, lotissement...).

Depuis 2016, le SICECO a réalisé ou accompagné

3 SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale)

32 PLU (Plan Local d'Urbanisme), cartes communales, POS (Plan d'Occupation des Sols) révisés ou en cours d'élaboration dont 4 intégrations d'élements de recommandations en annexe ou en règlement

3 lotissements en accompagnement

2 éco-quartiers en expérimentation

1 projet revitalisation centre bourg suivi

2 TEPos accompagnés (Territoire à Énergie Positive)

3 TEPCV suivis (Territoire à Énergie Positive pour la Croissance verte)

2 CTE partenaires (Contrats de Transition Écologique)

2 projets de promotion du GNV (Gaz Naturel pour Véhicule)
4 extensions gaz étudiées

5 PCAET portés

à l'horizon 2030 si toutes les actions sont mises en œuvre :

1 200 GWh/an de production d'énergie renouvelable

850 GWh/an d'énergie consommée en moins

198 t/an CO_2 émis en moins

Dans le cadre de la Commission Consultative Paritaire (CCP), le SICECO peut assurer, à la demande et pour le compte des Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) à fiscalité propre membres, le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET), ainsi que des actions dans le domaine de l'efficacité énergétique.

La CCP, créée par la loi TECV, regroupe l'ensemble des EPCI à fiscalité propre, totalement ou partiellement inclus dans le périmètre du SICECO. Elle coordonne l'action de ses membres dans le domaine de l'énergie et met en cohérence leurs politiques d'investissement tout en encourageant l'échange de données.

Actions en partenariat avec Bourgogne Énergies Renouvelables

9 jours d'animation scolaire et extrascolaire (182 élèves concernés entre 8 et 12 ans)

1 visite de site exemplaire

1 balade thermique

1 journée dédiée à des actions de prévention de la précarité énergétique